



Procès-verbal du conseil d'école

du lundi 9 mars 2020

Présents

Philippe T-, Maire de Saint Gilles
Françoise F-, première adjointe au maire.

Les parents élus :

Monsieur L- (Titulaire)
Madame F- (Titulaire)
Monsieur N- (Titulaire)
Madame J- (Titulaire)
Madame L- (Suppléante)
Monsieur L- (Suppléant)

Les enseignantes :

Caroline Y- (Directrice)
Madame G-
Madame B-
Madame L-
Madame M-
Madame L- M-

Absents excusés

Madame M--L-, Inspectrice de l'éducation nationale
Madame F-(enseignante)
Monsieur F- (Parent titulaire)
Monsieur F- (Parent suppléant)
Madame E- G- (Parent Titulaire)

ATTENTION : LE CONSEIL D'ECOLE A EU LIEU AVANT LA FERMETURE DES ECOLES ET AVANT LE CONFINEMENT LIE A L'EPIDEMIE DE COVID19. CERTAINES INFORMATIONS NE SONT PLUS A JOUR.

Début de séance : 18h

Secrétaires de séance :

Benoît Lety, Francois Niepceron, Catherine Lucas, Stéphanie Le Meur

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole précédent

Le procès-verbal du conseil d'école du 4 novembre 2019 a été diffusé sur le site internet de l'école. Il a également été envoyé à tous les membres du conseil d'école le 19 décembre. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Hygiène et sécurité

L'école est informée régulièrement de l'évolution des mesures à prendre concernant le coronavirus. Un site internet (<https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus>) et un numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7 pour les questions non médicales ont été mis en place par le gouvernement.

Pour le moment, à part les mesures d'hygiène habituelles (se laver les mains régulièrement avec du savon, éternuer et tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs jetables et se laver les mains après), l'école n'est concernée par aucune restriction particulière.

La Mairie a fourni à l'école des essuie-mains à usage unique et du savon supplémentaire.

Question des parents : Est-ce qu'en maternelle les enseignantes ont parlé du coronavirus dans les classes ?

Les enseignantes ont expliqué aux enfants qu'un virus « pas très gentil » circulait en ce moment. Les règles d'hygiène sont accentuées, les enfants se lavent les mains plus souvent.

Difficulté de la gestion des essuie-mains à usage unique et de leur surconsommation par les élèves.

Les services de la mairie sont à la recherche de dévidoirs pour éviter cela.

3. Les projets culturels et les sorties scolaires

- **Projets abordés lors du 1^{er} conseil d'école**

Le partenariat avec la ludothèque de Mordelles continue. Les animations à la bibliothèque municipale de Saint-Gilles se poursuivent également. Les mamies lectrices continuent leurs lectures auprès des élèves. Les décloisonnements avec certaines classes d'élémentaire continuent.

Les MS / GS ont assisté à l'animation sur l'arbre à toucher à la ferme de la Bintinais durant la deuxième période. (Après les vacances de la Toussaint)

- **Projets pédagogiques**

Trois classes assisteront à la semaine du jardinage le 19 mars dans le magasin TRUFFAUT de PACE. Cette animation ne concerne que les MS / GS. Les PS seront accueillis dans les autres classes.

Madame LEFRANÇOIS, une maman d'élève de l'école, dans le cadre de sa nouvelle activité professionnelle d'artiste auteure sur la différence, viendra proposer son spectacle « Les histoires de Mauricette » à tous les élèves de l'école les 5 et 7 mai.

Olivier Rublon, illustrateur d'album de jeunesse est venu dans toutes les classes durant le mois de janvier. Les moyens et les grands ont découvert son métier d'illustrateur. Ils ont pu créer des « Bizarres » ou des animaux suivant le livre étudié dans chaque classe (LES BIZARRES et LA GRANDE CAVALCADE). Ces interventions ont été financées grâce à la vente des photos de classe. Ce sera le thème de la fête de l'école.

L'équipe enseignante avait pour projet de sortie un travail avec l'association UMANIMA. Nous devions assister à des ateliers de médiation par l'animal dans leurs locaux et ils devaient également venir dans les classes. Notre projet a malheureusement dû être annulé en raison d'un avis défavorable de Madame l'inspectrice, l'association n'ayant pas d'agrément éducation nationale. L'association a commencé les démarches pour demander l'agrément pour que ce projet devienne réalisable prochainement.

Pour remplacer ce projet, nous envisageons de faire une visite du musée MANOLI à La Richardais et d'assister à un atelier de modelage en argile autour de la thématique du bestiaire. Durant l'après-midi, les élèves iront voir les animaux dans le parc de Port Breton. Ce projet est à confirmer car l'équipe enseignante n'a pour le moment pas de solution en cas de mauvaise météo. Le parc de port Breton est fermé lorsque les vents sont supérieurs à 80 km / heure et les classes auront 1h30 d'attente à la Richardais.

4. La rentrée de septembre 2020

Il y a eu quelques mouvements de familles sur la commune depuis la rentrée. Entre les départs et les arrivées, nous sommes à plus quatre élèves sur l'école maternelle (3 départs et 7 arrivées) avec un effectif de 166 élèves actuellement soit 5 classes à 28 et 1 classe à 27. Un élève doit arriver à la fin du mois de mars en PS.

En novembre 2019, Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2020 étaient les suivantes :

TPS	PS	MS	GS	Total
10	52	53	52	167

Ce ne sont que des prévisions d'effectifs, il n'y a pour le moment aucune certitude sur le nombre d'élèves pour la prochaine rentrée.

Un parent d'élève demande s'il y aura des livraisons de logements d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Monsieur le Maire indique qu'il doit y avoir quelques livraisons de logement en septembre 2020.

5. Investissement et subvention de la mairie pour l'année 2020

Les subventions accordées par la mairie sont les suivantes

- 30,48€ par élève de fournitures scolaires, soit 4968,24 €
- 3,57€ par élève pour l'achat de livres et de fichiers soit 581,91 €
- 106,08 € par classe de transports collectifs soit 636.48 € et 454,77 € versé à l'APE

Soit la même chose que l'année passée. Elles sont calculées sur les effectifs de l'école au 1^{er} janvier 2020, soit 163 élèves.

Voici les demandes d'investissements, de subventions et de travaux faites par l'école et les budgets accordés par la municipalité (budget voté lors du conseil municipal du 4 février 2020) :

- Un Photocopieur pour la maternelle : cela doit passer dans le budget « fonctionnement » et non dans les investissements. Un appel d'offre a été fait dans le cadre du contrat de location de la mairie avec les deux cas de figure : avec et sans le photocopieur maternelle.
- Une nouvelle structure de motricité : 16 500 €
- Des couvertures pour la salle de sieste : 6000 €
- Un budget exceptionnel pour renouveler le petit matériel de la salle de motricité : 2800 €
- En commun avec l'école élémentaire, la réfection du sol de la bibliothèque a été accordée. Le projet est de réaménager toute la bibliothèque (sols, bacs à livres, baies vitrées, rideaux...). Le budget dépasserait alors 20 000€ et sera laissé à l'appréciation de la prochaine équipe municipale.
- Des tapis PVC pour les coins jeux des classes, type tapis de route : 1400 €
- Des tapis de motricité à renouveler : 2200 €
- Un frigo pour la salle des maîtres : 1500 €
- Un téléphone professionnel pour l'école avec l'affichage du numéro et une portée suffisamment importante pour être utilisable dans toute l'école et un téléphone portable pour être joignable par la municipalité et par l'inspection en cas d'urgence ont été accordés.

Les travaux demandés et accordés sont les suivants :

- La réfection des revêtements muraux des classes 7, 8 et 9. Au moins refaire les peintures des boiseries et les tapisseries des bas de mur et nettoyer les parties plastifiées.
- Repasser les jeux peints dans la cour de récréation. (cela sera fait lors d'un chantier jeune ou fait en régie).

6. Projet d'extension de l'école

Pour rappel, un agrandissement de l'école entre les classes 7 et 8 a été prévu avec la création d'un dortoir d'environ 68 m², de sanitaires de 15 m² et d'une salle pédagogique de type reprographie / salle des maîtres d'environ 18 m² et d'un couloir.

La municipalité avait lancé un appel d'offre dans lequel trois lots n'étaient pas pourvus et certains lots avaient un surcoût allant jusqu'à 30% de l'estimation de l'architecte. En accord avec l'architecte, l'appel d'offre a été relancé en proposant un début des travaux en juin. La totalité des lots a été pourvue. Monsieur le Maire a signé la totalité des offres la semaine précédant le conseil d'école. Les travaux vont pouvoir démarrer d'ici fin mai / début juin. Le gros œuvre devrait être effectué en juin / juillet. À ce stade, le délai de livraison ne peut pas être précisé.

Un représentant de parents demande combien il y aura de pièces disponibles s'il y a besoin d'ouvrir de nouvelles classes dans l'avenir.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas d'ouverture envisagée pour le moment. On risque de connaître une baisse d'enfants dans les écoles ou une stagnation du nombre d'enfants d'ici 4 ou 5 ans. L'objectif est de maintenir 6 classes de façon pérenne.

La directrice précise que l'agrandissement concerne des pièces communes (dortoir, sanitaire et salle de réunion) qui amélioreront les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail de l'équipe pédagogique. Si besoin, il y aura possibilité dans l'avenir de transformer l'ancien dortoir en salle de classe.

Fin de séance : 19h